



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 mars 2021

Crise sanitaire :

Campagne de sensibilisation visant à rappeler les dispositifs opérationnels pour protéger les femmes victimes de violences

Face à la situation sanitaire dégradée, le Gouvernement a mis en place des restrictions sanitaires renforcées. Dans ce contexte, Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, s'est entretenue ce matin avec les principales associations des droits des femmes mobilisées pour lutter contre les violences faites aux femmes.

L'échange de ce matin fut l'occasion de s'assurer de la continuité sans entraves de l'action des associations dans cette période particulière et de leur signifier que le Gouvernement venait de relancer, à la demande d'Élisabeth Moreno, une campagne de communication visant à rappeler l'ensemble des dispositifs en vigueur pour lutter contre les violences intrafamiliales.

Élisabeth Moreno déclare : « Dans le contexte sanitaire inédit que nous traversons et face à l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple dont les restrictions sanitaires renforcées constituent un facteur aggravant, le Gouvernement demeure pleinement mobilisé. C'est pourquoi, j'ai décidé de relancer la campagne de sensibilisation spécifique que nous avons engagée lors du deuxième confinement. L'ensemble des dispositifs visant à protéger les femmes victimes de violences sont actifs et opérationnels et doivent être mieux connus des victimes ainsi que de leur entourage. Il s'agit d'une action collective essentielle pour lutter contre ce fléau ».

Rappel des dispositifs d'alerte et de secours en vigueur :

Ce contexte sanitaire inédit constitue un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. Il est important de rappeler que l'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Si elles se sentent en danger, les femmes peuvent quitter leur domicile avec leurs enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation. Les policiers et les gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.

Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75
Mél : presse-efh@pm.gouv.fr



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



En cas d'urgence et de danger immédiat :

- Appeler le 17
- Utiliser le 114 par SMS

Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences :

- Appeler le 39 19 : numéro gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h
- Signaler votre situation sur Internet *via* la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable : [ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

Les personnes victimes ont également la possibilité de se signaler, à tout moment et sans attestation, auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre.

Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75
Mél : presse-efh@pm.gouv.fr